



Annulation voyage suite épidémie remboursement.

Par **nathalie**, le **27/04/2009** à **20:20**

Bonjour,

nous devons nous rendre au Mexique avec notre enfant de 2 ans 1/2 mais fasse à la grippe porcine nous avons décidé d'annuler le voyage. Nous perdons 700 euros par personne (nous devons partir avec Jetair). Y a t il un moyen de se faire rembourser une partie plus importante ?

merci pour votre réponse.

cordialement,

nathalie.